

Le 10 février 2025

L'**UFAP UNSa justice** du QMA de NANTES, tient à faire part de sa grande inquiétude concernant le fonctionnement du Quartier Maison d'Arrêt durant les mois à venir.

En effet, depuis plusieurs mois, la structure Nantaise subit de plein fouet une recrudescence d'incarcération, l'effectif théorique est fixé à 508 QMA, or, pour faire baisser les statistiques des matelas au sol, l'administration y avait ajoutés des lits, l'établissement s'est vu octroyer des couchages supplémentaires portant le nombre de capacité d'accueil à 728. Malgré cela, il y a environ 250 matelas au sol aujourd'hui et l'on atteint un taux de surpopulation d'environ 210%.

L'effectif actualisé au moment où nous rédigeons ce communiqué est de 969 détenus, et aucune amélioration n'est à prévoir si l'on s'en tient aux multiples faits divers se produisant dans la région et la fermeture partiel de la MA de LA ROCHE SUR YON.

L'**UFAP UNSa justice** demande à la direction d'intervenir auprès des autorités locales et régionales pour limiter les mises sous écrou. Lors de la crise COVID, un grand nombre d'exécution de peine se faisaient sans placement en détention, pourquoi cela n'est-il plus possible ?

Pour L'**UFAP UNSa justice** cela nous semble réalisable faut-il encore s'en donner les moyens.

Nous sommes assis sur une poudrière, prête à exploser.

Les personnels font leur possible pour maintenir l'ordre et la sécurité dans ce contexte tendu où les problèmes de cohabitations se font quotidien, et se règlent à coup de lame en cours de promenade par exemple.

Bien évidemment cette situation expose les personnels de tout corps et grades à toutes sorte d'agressions qu'elles soient physiques et/ou verbales.

Il en découle également une augmentation des démarches administratives dans chacun des services concernés (greffe, parloirs, usmp, CPIP etc). Ce qui impacte le fonctionnement des services qui plus est manque de personnels.

Ce Week end il y a eu de nombreux écrous mais faute place au QA ces derniers ont dû être affecté dans le secteur SMPR. Cela est intolérable. La situation devient ingérable et explosive.

L'**UFAP UNSa justice** exige des actions fortes et se réserve le droit de bloquer l'établissement pour se faire entendre.

Pour L'**UFAP UNSa justice**
HERVE Yann